

21 avr 2021 -15:52

## Zakia Khattabi : la transition écologique inscrite dans la loi

La ministre du Climat Zakia Kkattabi salue l'accord sur le nouveau cadre législatif européen pour le climat .

*« Après d'intenses négociations, il y a enfin un accord sur la loi européenne climat. Désormais, la transition écologique est juridiquement ancrée : L'Europe deviendra neutre sur le plan climatique d'ici 2050 et réduira ses émissions d'au minimum 55 % d'ici 2030 », souligne la ministre.*

*« La Belgique exprimera son soutien à l'accord et le gouvernement fédéral contribuera avec volontarisme à la réalisation de ces objectifs. Chacun mérite des emplois tournés vers l'avenir et un cadre de vie sain ».*

Zakia Khattabi, ministre du Climat, de l'Environnement, du Développement durable et du Green Deal  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 5e étage  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://khattabi.belgium.be>  
[info@Khattabi.fed.be](mailto:info@Khattabi.fed.be)

Mélusine Baronian  
Porte-parole (FR)  
+32 477 55 83 32  
[melusine.baronian@khattabi.fed.be](mailto:melusine.baronian@khattabi.fed.be)

Jelle Boone  
Porte-parole (NL)  
+32 499 14 26 99  
[jelle.boone@khattabi.fed.be](mailto:jelle.boone@khattabi.fed.be)